Référence interne :

Fiche mode d'emploi : système statistique & messagerie

version datée du 20/04/2009

I) Statistiques mensuelles :

A) Statistiques mensuelles (tableaux 1 à 17) :

www.app.tm.fr – rubrique : Statistique – sou srubrique : Blian APP
Code d'accès : ID=(secret1) + MDP=(secret2)

Avril 2009 : saisie normale des statistiques de mars 2009
Avril 2009 : correction possible de janvier et février 2009

Mai 2009 : saisie normale des statistiques d'avril 2009
Mai 2009 : correction possible de janvier à mars 2009, suite à une demande de droit d'ouverture

Juin 2009 : saisie normale des statistiques de mai 2009
Juin 2009 : correction possible de janvier à avril 2009, suite à une demande de droit d'ouverture

Juillet 2009 : saisie normale des statistiques de juin 2009
Juillet 2009 : correction possible de janvier à mai 2009, suite à une demande de droit d'ouverture

Etc…

Comme chaque année, depuis fin février 2009, la correction des statistiques mensuelles de l'année passée (2008) est définitivement bloquée !

B) Antenne d'APP

Chaque antenne d'APP, y compris carcérale, cumule ses statistiques avec son APP ; donc une seule saisie pour l'APP et sa, ou ses, antennes.

C) Statistiques annuelles (tableaux 18 et 19) :

Par ailleurs, à partir du 01/06/09, il n'est plus possible de saisir ou corriger les données du suivi annuel 2008 que vous pouvez saisir entre le 1 avril et le 31 mai 2009. Comme chaque année, il s'agit de connaître et de relever la situation d'un max de personnes qui ont quitté votre APP en 2008. Le délai d'attente pour l'interrogation est entre 3 et 6 mois (max), avec une seule situation par personne. Un bulletin "Spécial statistiques 2008" sortira avant fin 2009.

D) Affichage des quatre indicateurs clés.

En consultant un bilan statistique APP sur le site www.app.tm.fdr , rubrique «Statistiques» (sur un mois, plusieurs mois ou une année), les quatre indicateurs clés suivants doivent s'afficher : % des publics prioritaires définis par l'Etat ; % du nombre d'heures de culture générale, % du nombre d'heures apprentissage technologique de base et la durée moyenne des prestations. S'ils ne s'affichent pas, merci de paramétrer votre navigateur pour que les fenêtres «pop-up» puissent s'ouvrir.

E) Système de mise en cohérence de la saisie des statistiques.

Par principe le système signale des incohérences (même s'il les enregistre; il s'agit juste d'une alerte). Concrètement les totaux suivants doivent être égaux :

- le nombre indiqué ligne 2 du tableau 2 doit être égal au total du tableau 3, du tableau 4, du tableau 5, du tableau 7 (ce sont les nouveaux entrants de la période);
- le total des heures du tableau 9 doit être égal à celui du tabl 10 (nbre d'heures réalisées dans la période);
- et les totaux des tableaux 12, 14 et 16 doivent être égaux : ce sont les publics sortants de la période.

F) Glossaire

Pour vous aider dans la saisie des statistiques, une aide et un glossaire sont téléchargeables (doc au format .pdf de 12 pages à partir du site national des APP (www.app.tm.fr) dans la rubrique "Bilan Statistiques APP" en haut à droite sous le point d'interrogation). A chaque demande de correction, merci de ne pas oublier de nous préciser la ville de votre APP et SON NUMERO DE BAL... en envoyant UNIQUEMENT votre demande sur **bilanapp@app.tm.fr**

II) Messagerie

Afin d'optimiser la communication via la messagerie nationale des APP, nous conseillons vivement chaque APP de créer, une fois pour toute, un compte courrier sur Outlook (ou équivalent) avec les références suivantes : **pop3** = www.app.tm.fr - ID= le même que pour la saisie mensuelle des statistiques IOTA+ - MDP= le même que pour la saisie mensuelle des statistiques IOTA+ - **SMTP** = celui de votre fournisseur Internet **Email de réponse** : app.nomdevotreville@app.tm.fr Plus d'information sur : http://site.app.tm.fr/communication/modemploi.asp

Possibilité de lire ses messages via notre **Webmail** : www.app.tm.fr - Rubrique : "Communication" - sous rubrique : "Messagerie" : ID & MDP, les mêmes que la saisie de statistiques. Infos sur : http://site.app.tm.fr/communication/modemploi.asp

Association pour la Promotion du label APP et pour l'animation nationale du réseau des ateliers de pédagogie personnalisée
APapp - 2 rue G. Eiffel – BP 20233 – 62004 Arras Cedex
Tél : 03.21.51.17.15 - Fax : 03.21.51.94.50 - apapp@app.tm.fr - www.app.tm.fr